

Recyclage obligatoire pour les titulaires d'un diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne

RS1139 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	335
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE	19740068200013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Actualisation des compétences professionnelles des accompagnateurs de moyenne montagne

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Actualiser ses savoirs et ses savoirs-faire afin de

gérer

la sécurité

et l'obligation de moyens dans son activité professionnelle d'accompagnateur en moyenne montagne

Actualiser ses connaissances règlementaires

Analyser les pratiques professionnelles et leur évolution

Analyser le risque, le cadre juridique, les évolutions sociétales et la jurisprudence

Attestation délivrée à la suite du suivi du module de formation de 24h

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{"Arrêté du 11 mars 2015 relatif au contenu et aux modalités d'organisation du recyclage des titulaires des diplômes d'accompagnateur en moyenne montagne"}

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre titulaire d'un diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS5772

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site internet du Centre nationale de Ski Nordique et de Moyenne Montagne : <http://cnsnmm.sports.gouv.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1139/>